

HGGSP

Thème 2, Axe 2 – Formes indirectes de la puissance : une approche géopolitique

Jalon 1, Cours p. 146 : La langue et la culture, marqueurs et outils de la puissance

I. Un monde de langues et de cultures

A. La diversité des langues et des cultures dans le monde

On compte quelque **6 000 langues et dialectes dans le monde**. La grande majorité sont des langues régionales ou tribales qui ne concernent que 5 % de la population mondiale. En revanche, 350 langues comptent chacune plus d'1 million de **locuteurs** et une vingtaine d'entre elles plus de 50 millions, couvrant 95 % de l'humanité. Certaines, comme l'anglais, l'espagnol, le français ou l'arabe sont considérées comme des **langues internationales**.

La multitude de langues illustre la diversité des cultures. Les **aires linguistiques** se confondent souvent avec les **aires culturelles**. On en compte une douzaine dans le monde. En Amérique du Sud, on parle les langues des anciennes puissances coloniales (Espagne et Portugal) et la culture (littérature, musique...) est considérée comme hispanique. En Asie du Sud-Est, ce sont les langues et les cultures locales, comme le javanais en Indonésie, qui s'imposent.

B. Entre identités et différences

Les langues et les cultures ont un rôle fédérateur à différentes échelles.

Localement, elles permettent de défendre et de transmettre les identités héritées des temps longs (la langue basque). D'autres consolident des communautés autour d'une langue officielle, ou langue d'État (le magyar pour les Hongrois, le coréen). Une centaine de langues ont le statut de langue d'État.

Le multilinguisme est présent dans de nombreux États. Partout dans le monde, des minorités ont préservé leur langue et leurs pratiques culturelles, même si elles ne représentent souvent qu'à peine 1 % de la population. Certains pays acceptent plusieurs langues officielles : la Belgique (allemand, flamand et wallon), la Suisse (italien, allemand, romanche). En Inde, l'hindi fait partie des 22 langues inscrites officiellement dans la Constitution.

II. Langues et cultures : des outils d'affirmation et de domination

A. Des outils au service de la puissance

Les langues et les cultures ont été au service de l'émergence des grandes puissances coloniales. La colonisation, du XVI^e au XIX^e siècle, s'est accompagnée de la diffusion des langues et des cultures européennes qui ont contribué au contrôle des peuples autochtones. Dans le vaste empire britannique, l'anglais permettait d'établir et de renforcer les liens.

Langues et cultures servent encore les intérêts des grandes puissances au XXI^e siècle. Dans les États pluriethniques, les pouvoirs centraux mènent parfois des politiques d'éradication des langues et des cultures minoritaires. En Chine, la province turcophone et musulmane du Xinjiang est en voie de **sinisation** forcée par

les autorités de Beijing qui cherchent à effacer l'identité du peuple autochtone, les Ouïgours.

B. Des outils de rayonnement à travers le monde

Langues et cultures sont des composantes du *soft power*. La culture française se diffuse de plusieurs façons : musées (Louvre Abu Dhabi aux Émirats arabes unis), gastronomie, mode. La **francophonie**, institutionnalisée par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), promeut le français et les valeurs francophones dans 88 États. Elle renforce l'influence diplomatique et culturelle de la France à l'échelle mondiale.

Les outils de la promotion linguistique et culturelle sont nombreux. Les instituts Goethe (depuis 1925) diffusent la langue et la culture allemandes tout comme les instituts Confucius pour le mandarin. L'Alliance française remplit un rôle similaire pour le français. Les médias (TV5 Monde, Al Jazeera, CNN) et les industries du numérique véhiculent de nouveaux modes de vie.

III. Entre diffusion et résistances : le temps des conflictualités

A. L'anglais, langue dominante des relations internationales

L'anglais et l'*American way of life* sont des vecteurs essentiels de la mondialisation. Depuis le milieu du XX^e siècle, l'influence économique et culturelle des États-Unis a propulsé l'anglais au rang de ***lingua franca*** mondiale. Cette domination s'étend aux relations diplomatiques : l'anglais est la langue de travail principale dans la plupart des organisations internationales (ONU, OMC, OTAN). Sa

maîtrise est devenue indispensable pour les diplomates et les acteurs économiques globaux.

La prédominance de l'anglais suscite des résistances. Certains États, comme la France, défendent activement le multilinguisme dans les institutions internationales. L'Union européenne, malgré le Brexit, maintient l'anglais comme langue officielle aux côtés du français et de l'allemand. Dans le monde académique et scientifique, l'hégémonie de l'anglais est contestée, certains craignant une uniformisation de la pensée. Néanmoins, sa position de langue internationale reste pour l'instant incontestée.

B. Les enjeux des prochaines décennies

L'évolution démographique mondiale va bouleverser les hiérarchies. D'ici 2050, la population africaine devrait doubler, et le nombre de locuteurs francophones sur ce continent pourrait tripler. Certaines puissances démographiques du futur (Nigeria, Indonésie...) pourraient concurrencer les langues internationales actuelles.

Parallèlement, la diversité linguistique diminue : 3 000 langues maternelles risquent de disparaître, menaçant le patrimoine culturel mondial.

De nouvelles luttes d'influence émergent dans l'espace numérique. Le **cyberespace** devient un terrain de compétition linguistique où les géants du numérique, principalement anglophones, dominent. Cependant, des initiatives comme le Web multilingue de l'Unesco ou les efforts de la Chine pour promouvoir le mandarin en ligne témoignent d'une volonté de rééquilibrage.

Jalon 1, Étude p. 148 : L'anglais, le pouvoir d'une langue universelle

Doc 5 p. 149 : Une langue dominante

L'usage de l'anglais comme langue naturelle des échanges et de la connaissance scientifique résulte d'une stratégie d'influence de long terme. [...] Les pays anglophones ne se sont pas contentés de profiter passivement de la puissance de diffusion de l'anglais, à l'instar des dizaines de millions de dollars dépensés par la fondation Ford pour former des professeurs d'anglais, notamment en Côte d'Ivoire, en Algérie et au Liban, pays officiellement francophones [...].

En France, ne pas publier en anglais est problématique, la plupart des évaluateurs français estimant même qu'une revue en langue française, bien que diffusée dans la Francophonie, n'est pas « internationale ». Ce qui reviendrait à dire logiquement qu'un anglophone publiant en anglais dans une revue américaine n'a pas de rayonnement international. Absurde mais révélateur d'une profonde influence américaine qui produit et exporte des modèles de pensée. Avec, au final, un *business* lucratif des revues scientifiques anglophones qui captent gratuitement une connaissance financée par les contribuables français pour la privatiser et la revendre. Une logique qu'essaie de combattre le mouvement de la science ouverte qui se heurte évidemment à de puissants lobbys.

Nicolas Moinet, « L'influence américaine en France ou l'art de cacher dans la lumière », *Diplomatie*, n° 116, juillet-août 2022.

Jalon 1, Étude p. 150 : La francophonie et le rayonnement de la France

Doc 5 p. 151 : Les défis de la francophonie en Afrique

L'usage du français doit affirmer sa place à une époque où le multilinguisme est une réalité, une nécessité et une richesse. Il doit devenir suffisamment attractif, notamment auprès des jeunes, pour conserver son dynamisme et son intérêt. Si les atouts sont nombreux, les défis à relever demeurent importants [...] Certains États se détournent de la Francophonie pour rejoindre la zone d'influence du Commonwealth, par exemple le Togo et le Gabon. Par ailleurs, des États francophones ont décidé d'adopter l'anglais comme deuxième langue officielle (exemple du Rwanda) quand d'autres, comme l'Algérie, renoncent peu à peu à l'usage du français. [...] L'espace francophone est également morcelé et fait face à des situations économiques, sociales, environnementales et politiques très diverses. La situation géopolitique actuelle est complexe pour la Francophonie notamment en Afrique. Paradoxalement, elle peut rebondir dans ce contexte, en s'appuyant sur un espace de droits et une communauté de valeurs partagées. Elle peut permettre de promouvoir un autre modèle que celui proposé par des puissances comme la Russie ou la Chine.

L'espace francophone : relever des défis économiques et numériques pour assurer son dynamisme, Conseil économique, social et environnemental (CESE), juin 2024.

Jalon 1, Étude p. 152 : La langue et la culture chinoises dans le monde

Doc 1 p. 152 : Les instituts Confucius

Les instituts Confucius, établissements culturels implantés depuis 2004 [...], visent à diffuser la langue et la culture chinoise dans le monde. Ils représentent le *soft power* chinois. [...] Pour Pékin, le pari est que plus les populations maîtriseront la langue et s'intéresseront à la culture chinoise, mieux seront comprises l'émergence de la Chine et ses politiques sur la scène internationale.

Selon le recensement de 2019, ils sont présents dans 154 pays, avec 548 instituts et 1 193 classes Confucius. 47 000 enseignants forment 2,67 millions d'apprenants. [...]

Outre les cours de langue, on y trouve des ateliers de cuisine, taï-chi, kung-fu, calligraphie ou cérémonie du thé. Le contenu politique est quasi inexistant, les points de tension géopolitiques sont évités. [...]

La Chine s'est inspirée du modèle des Alliances françaises, en adoptant une approche dépolitisée et universelle pour diffuser sa culture, à l'instar d'autres centres linguistiques nationaux. [...]

Nashidil Rouaï, « Instituts Confucius », glossaire de *Géoconfluences*, 2023.

Doc 4 p. 153 : L'enseignement du chinois en Afrique

Au Cameroun, il est presque courant d'entendre des jeunes balbutier le mandarin dans les rues. [...]. Étudiant en deuxième année de chinois à l'université de Maroua, le jeune Bertrand aspire à être un enseignant de la langue chinoise après avoir obtenu sa licence. En revanche, l'apprentissage du mandarin pour Jackson, étudiant en 2^e année à l'IC de Yaoundé, a pour but de lui permettre d'aller faire des affaires en Chine après sa formation à l'institut Confucius de Yaoundé. [...] Certes, la langue chinoise ouvre de nombreuses opportunités d'emplois, mais c'est la langue chinoise qui est promue et la culture chinoise est mise en exergue au détriment des langues maternelles camerounaises. [...] À bien regarder la société camerounaise, l'apprentissage de la langue chinoise favorise la migration des cerveaux vers la Chine à la recherche du « meilleur ». [...] La Chine a élaboré une « stratégie plus nuancée renforçant le concept de développement pacifique » grâce à des efforts tels que la création d'Instituts Confucius, l'expansion de la diffusion internationale de CCTV et l'augmentation de l'offre de professeurs de chinois. [...] Bien que le contenu et l'orientation des différentes chaînes de télévision en mandarin puissent différer, l'objectif sous-jacent est commun : atteindre un public non chinois, en lui offrant de la diversité et une perspective chinoise.

J. P. Badawe, « Les apprenants de la langue chinoise au Cameroun : Motivations, enjeux et défis », *Revue d'Études Sino-Africaines*, 2022.

Jalon 2, Cours p. 154 : Les nouvelles technologies et leur contrôle, un enjeu de puissance

I. Les nouvelles technologies connectent le monde

A. La mise en connexion du monde par les géants du numérique

Les réseaux numériques connectent le monde entier. Couvrant la majeure partie du monde, internet met en relation des milliards de personnes et devient un passage obligé pour communiquer. En 2024, le réseau social Facebook revendique 3 milliards d'utilisateurs mensuels actifs. Google contrôle plus de 90 % des recherches en ligne, illustrant la domination des GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft) sur la connexion mondiale.

Les réseaux numériques transforment l'économie mondiale. En 2024, les paiements numériques internationaux représentent plus de 7 800 milliards de dollars, avec une croissance annuelle supérieure à 10 %. Les GAFAM et BATX (Baidu, Alibaba, Tencent, Xiaomi), par leur contrôle des infrastructures numériques et des données, acquièrent une influence économique considérable, rivalisant parfois avec celle des États.

B. Des changements considérables dans le rapport de force

Les nouvelles technologies entraînent de nombreux bouleversements géopolitiques. L'évolution technologique rapide permet aux géants du numérique d'investir dans des domaines stratégiques comme l'**intelligence artificielle** ou l'espace, défiant la primauté traditionnelle des États dans ces secteurs. Leur influence s'étend au-delà de l'économie, affectant la politique et la société.

Les nouvelles technologies redéfinissent les rapports de force mondiaux. Si elles ont permis d'accroître les échanges entre les individus et de diffuser des savoirs, elles soulèvent aussi des enjeux de souveraineté numérique. Les États cherchent à réguler l'influence croissante des GAFAM et BATX, comme l'illustrent les amendes records infligées par l'Union européenne à Google ou le renforcement de la régulation chinoise sur ses géants nationaux.

II. De nouvelles formes de puissance

A. L'émergence des géants du numérique

Les géants d'internet sont devenus très puissants. Les principales firmes américaines du numérique (Google, Apple, Facebook (Meta), Amazon, Microsoft), font partie des plus importantes capitalisations boursières dans le monde. Google capte près de 90 % des recherches sur internet, Amazon règne sur la vente en ligne. Cette puissance économique leur confère une influence considérable, parfois supérieure à celle de certains États.

Les GAFAM sont aujourd'hui concurrencés par d'autres firmes tels les géants chinois du numérique. Baidu, Alibaba, Tencent, Xiaomi ont une position hégémonique en Asie : Baidu, le « Google chinois », est le moteur de recherche le plus utilisé en Chine continentale. Cette concurrence entre géants américains et chinois reflète les tensions géopolitiques entre les deux **cyberpuissances**.

B. De nouveaux rapports de force internationaux

Les grandes puissances économiques et militaires sont engagées dans un rapport de force avec les géants du numérique. Les États cherchent à réguler l'influence de ces acteurs, comme l'illustre l'ouverture en 2022 d'une ambassade de

la « tech » par la Commission européenne à San Francisco pour renforcer ses relations avec les GAFAM. La capacité des États à maîtriser les nouvelles technologies devient un enjeu crucial de souveraineté.

L'ère de la cyberguerre a commencé. Les nouvelles technologies permettent de mener une guerre à distance. Les drones de combat peuvent atteindre des territoires éloignés, comme lors de l'attaque dirigée depuis l'Iran vers Israël en avril 2024. Le **cyberterrorisme** permet à des États ou à des groupes terroristes de lancer des attaques numériques contre des États, des organisations internationales, des entreprises, des particuliers.

III. Révolutions technologiques et enjeux du futur

A. La lutte face aux excès des nouvelles technologies

L'évolution rapide des technologies soulève des enjeux de régulation. Les recherches menées par les filiales de géants du numérique, comme DeepMind de Google sur l'intelligence artificielle ou OpenAI de Microsoft sur les chatbots avancés, posent des questions éthiques et réglementaires. Les États et organisations internationales cherchent à encadrer ces développements, illustrant les tensions entre innovation technologique et contrôle étatique.

Les résistances se développent face à la prolifération des nouvelles technologies. Les craintes liées à la protection des données personnelles et à la surveillance de masse alimentent les critiques envers les géants du numérique. Des initiatives comme « Delete Facebook » encouragent les utilisateurs à quitter les réseaux sociaux, tandis que des organisations comme l'*European Digital Rights* luttent pour la défense des droits numériques en Europe.

B. Une remise en cause des fondements démocratiques

Les pouvoirs classiques peuvent être remis en cause. En 2024, l'Indonésie a connu une attaque informatique majeure rendant inaccessibles les systèmes de 210 institutions gouvernementales. La lutte contre les **hackers** cherchant à déstabiliser des processus démocratiques est un enjeu fondamental. Les **lanceurs d'alerte** peuvent révéler des scandales d'État par l'intermédiaire d'internet. Wikileaks a réussi à révéler au monde entier des secrets d'État malgré la toute-puissance des États-Unis.

Face à ces défis, les États cherchent à renforcer leur contrôle sur le cyberspace. Certains, comme la Chine, utilisent les nouvelles technologies pour surveiller leurs citoyens, illustrant les tensions entre sécurité nationale et libertés individuelles. D'autres, comme l'Union européenne, tentent de réguler les géants du numérique avec des législations comme le *Digital Services Act*, montrant la volonté des États de réaffirmer leur autorité face à la puissance croissante des GAFAM et BATX.

Jalon 2, Étude p. 156 : La puissance des géants du numérique

Doc 3 p. 156 : La souveraineté numérique

Très peu usités aux États-Unis, le terme de « souveraineté numérique » et ses autres proches concepts (« souveraineté technologique », « souveraineté des réseaux », « Internet souverain ») sont devenus des mots-clés dans les discours et stratégies nationales à travers le monde. À partir de la fin des années 1990, cette notion est promue d'abord par la Chine puis par la Russie comme une critique de l'hégémonie numérique américaine [...]. La souveraineté numérique européenne est comprise ici comme « la capacité de l'Europe à agir de façon indépendante dans le monde numérique ». Cet objectif justifie un grand nombre de politiques « protectrices » et « offensives » aux objectifs variés : protéger les données des Européens, sécuriser les infrastructures de communication, stimuler l'innovation technologique, lutter contre la désinformation en ligne, limiter les risques liés aux nouvelles technologies, lutter contre les pratiques monopolistiques dans le numérique... Bien que différant des définitions explicitement anti-américaines promues par les régimes autoritaires russe et chinois, la souveraineté numérique européenne s'est historiquement construite à partir de préoccupations (en particulier françaises et allemandes) quant à la domination économique des grands groupes américains et à l'accès d'entreprises et autorités américaines aux données des Européens.

Mathilde Velliet, « Souveraineté numérique : politiques européennes, dilemmes américains », *Notes de l'IFRI*, IFRI, janvier 2023.

Doc 5 p. 157 : Le contrôle du réseau de câbles sous-marins

Grâce aux câbles de fibre optique sous-marins, Google, Facebook, Amazon et Microsoft dominant l'accès au Web. [...] Depuis Unity, premier câble transpacifique dans lequel il a embarqué, en 2011, Alphabet a construit ou mis en projet vingt et une autres lignes, soit cinq de plus que Meta. [...] ASN¹ estime que 70 % des projets mondiaux actuels, notamment transpacifiques et transatlantiques, sont supportés par Google, Facebook et Cie. [...] Soucieux du bon transport de leurs données jusqu'à l'utilisateur final, ces deux géants de l'internet veulent maîtriser leurs infrastructures. [...]

Leurs moyens financiers sont immenses. [...] Posséder ses propres câbles, c'est aussi l'assurance pour ces géants de gérer au mieux le trafic entre leurs centres de données répartis dans le monde et de pouvoir répondre à l'explosion des échanges d'information sur internet. [...] Sans les câbles sous-marins, les GAFAM n'auraient pas pu prendre le contrôle de l'internet mondial comme ils l'ont fait.

Olivier Pinaud, « Les GAFAM mettent la main sur les câbles sous-marins pour mieux contrôler internet », *Le Monde*, 1^{er} janvier 2023.

1. Le groupe français Alcatel Submarine Networks (ASN) est le premier fabricant européen de câbles sous-marins de fibre optique.

Points de vue p. 158 : Les géants du numérique sont-ils plus puissants que les États ?

Doc 1 p. 158 : Les plateformes numériques face à la justice des États

Deux fortes têtes de l'univers des plateformes numériques, Elon Musk et Pavel Durov, viennent de s'incliner devant des régulateurs d'États démocratiques à l'issue de procédures judiciaires distinctes mais révélatrices d'une nouvelle dynamique.

Au Brésil, la Cour suprême a levé la suspension des activités du réseau social X, ex-Twitter, après avoir obtenu d'Elon Musk qu'il s'acquitte d'une amende de 5 millions d'euros et bloque les comptes accusés de désinformation. [...] La Cour suprême avait décidé de bloquer la totalité du réseau social au Brésil.

En France, Telegram accepte désormais de coopérer avec les autorités judiciaires, après l'arrestation de son fondateur Pavel Durov. Mis en examen pour douze infractions liées à la quasi-absence de coopération avec la justice, il a été placé sous contrôle judiciaire avec interdiction de quitter le territoire français, après avoir versé une caution de 5 millions d'euros.

[...] Telegram répond désormais aux réquisitions judiciaires et accepte de dévoiler les adresses IP et numéros de téléphone des utilisateurs qui enfreignent la loi.

L'application a mis en place un filtrage de son moteur de recherche interne [...].

Ces volte-face montrent que, loin d'être une zone de non-droit, internet peut se plier aux règles dès lors qu'on veut se donner les moyens de les faire respecter. [...]

Courtisés et longtemps protégés en raison de leur puissance, ces « hommes forts »

du numérique sont finalement amenés à respecter la loi par de « petits juges ». C'est le début d'un nécessaire rééquilibrage.

« Elon Musk, Pavel Durov et les « petits juges » », *Le Monde*, 10 octobre 2024.

Doc 5 p. 159 : La méthode chinoise pour « réguler » les géants de la tech

Ni Uber ni Twitter ni Facebook n'ont été soumis au même régime (autocratique) que le chinois DiDi Global ! La Big Tech américaine n'est pas sous le joug d'un État totalitaire et d'un parti unique omnipotent, seulement sous l'œil du Congrès.

Le géant chinois du VTC a annoncé avoir reçu le feu vert de son régulateur pour le téléchargement de ses vingt-cinq applications interdites en Chine. [...] « Notre société a soigneusement coopéré avec l'examen de la cybersécurité du pays, a sérieusement traité les problèmes de sécurité et a effectué des rectifications complètes pendant plus d'un an. »

[...] Pékin lui avait infligé une amende de 1,2 milliard de dollars et l'avait obligé à quitter la Bourse de New York, faisant plonger les valeurs technologiques chinoises à Wall Street.

Pour ce secteur, tout avait commencé fin 2020, quand Ant Group avait dû arrêter son introduction en bourse. Les géants de la tech ont été mis au pas les uns après les autres pour divers motifs : menace sur la sécurité nationale, possession de plus de données que l'État lui-même sur la population, comportement monopolistique [...]. Une manière pour l'État-parti de reprendre un contrôle qui lui échappait.

La donne a changé depuis l'arrêt de la politique zéro Covid. [...] Si Xi Jinping fait toujours primer la stabilité politique et le contrôle du 1,4 milliard de Chinois, il doit redonner confiance aux entrepreneurs privés, particulièrement à ceux du secteur technologique, s'il veut atteindre son objectif de 6,5 % de croissance cette année.

Jean-Michel Bezat, « En Chine, la purge exercée sur Didi, Alibaba, Tencent ou JD.com semble achevée », *Le Monde*, 17 janvier 2023.

Jalon 3, Cours p. 160 : Les « nouvelles routes de la Soie » ou la maîtrise des voies de communication

I. Un monde structuré par les voies de communication

A. Des voies de communication inscrites dans le temps long

Les voies de communication sont variées et nombreuses. Au fil des siècles, routes, voies d'eau, chemins de fer et liaisons aériennes ont favorisé les déplacements. Les **réseaux**, d'inégale densité, sont très étendus : 40 millions de kilomètres de routes et plus d'1 million de kilomètres de voies ferrées dans le monde.

Le développement des voies est souvent associé à un type de marchandise :

routes de l'étain (vallée du Rhône) ou de l'encens (péninsule Arabique) dans l'Antiquité, du thé (Chine), des épices (Asie du Sud-Est) ou du sel (Afrique) au Moyen Âge, du pétrole aujourd'hui à partir du golfe Arabo-Persique. Les anciennes routes de la Soie s'inscrivent dans cette longue histoire des échanges entre l'Asie et l'Europe.

B. Des voies entre vitesse et aménagement

Les voies de communication ont été fortement aménagées. Les autoroutes ont supplanté les routes au XX^e siècle. Les ponts (archipel japonais) et les tunnels (Manche, Mont-Blanc) ont permis de s'affranchir des contraintes naturelles. Les grands canaux (Suez, Panama) facilitent le commerce entre les aires océaniques. Les ports, lignes ferroviaires et aéroports complètent ces infrastructures.

Des révolutions techniques ont rendu les transports plus efficaces : la voile latine et le gouvernail dans l'Antiquité, la caravelle au XVI^e siècle, les navires à

vapeur au XIX^e siècle, la **conteneurisation** après la seconde guerre mondiale ont contribué à la maîtrise des routes océaniques. Le projet des « **nouvelles routes de la Soie** », lancé par la Chine en 2013, s'inscrit dans cette dynamique d'amélioration des infrastructures de transport à l'échelle mondiale.

II. Les enjeux de la maîtrise des voies de communication

A. Une maîtrise au service de la puissance des États

Les grandes puissances commerciales s'établissent sur la maîtrise des voies de communication. De Carthage à la Grande-Bretagne, en passant par Venise, les États ont rayonné en contrôlant les voies maritimes, fluviales et terrestres.

Aujourd'hui, cette maîtrise constitue un outil de **soft power** pour les grandes puissances dans la **mondialisation**.

La Chine est aujourd'hui la première puissance commerciale mondiale. En 2023, elle était le premier exportateur de marchandises (15 % des exportations mondiales). Depuis les années 1980, son ouverture s'est appuyée sur la modernisation de ses infrastructures portuaires et de transport intérieur. Les « nouvelles routes de la Soie » ont permis d'établir des partenariats économiques et de faciliter l'accès des entreprises chinoises aux marchés étrangers.

B. Des enjeux stratégiques majeurs pour les États

Les voies de communication sont des enjeux stratégiques majeurs. Les États investissent dans les infrastructures et en sont parfois gestionnaires (aéroports de Paris). Les routes de l'énergie (oléoducs, lignes à haute tension, routes maritimes) sont également déterminantes dans l'affirmation des puissances.

Le projet chinois vise à développer des infrastructures reliant la Chine à l'Europe, l'Afrique et l'Amérique du Sud. Les objectifs sont de sécuriser les approvisionnements et d'intensifier les exportations chinoises. Ce projet intègre également un volet numérique qui vise à favoriser la connectivité d'internet et l'accès à des technologies avancées dans les pays partenaires. S'appuyant sur d'importants investissements dans les pays traversés (routes, voies ferrées, ports, oléoducs), il permet à la Chine d'étendre son influence mondiale, s'inscrivant dans sa stratégie d'affirmation comme grande puissance du XXI^e siècle.

III. Les défis et limites de la maîtrise des voies de communication

A. Des acteurs multiples et des vulnérabilités

Les entreprises sont des acteurs majeurs de cette maîtrise. Avec la mondialisation, certains acteurs privés se sont affirmés : armateurs (CMA-CGM), entreprises de **logistique** (DHL, Sinotrans), compagnies aériennes (Delta Airlines, Emirates). La gestion des réseaux et des **hubs** (gares, aéroports, ports) est déterminante dans l'établissement de leur puissance.

Pour les « nouvelles routes de la Soie », la Chine compose avec de nombreux acteurs privés et publics (China Communications Construction Company, Banque asiatique d'investissement). La gestion et le financement des infrastructures impliquent des négociations complexes avec les États partenaires. La Chine fait face à la concurrence d'autres puissances comme la Russie ou l'Inde, qui développent leurs propres projets régionaux. Cette multiplicité d'acteurs peut freiner ou compliquer la réalisation du projet chinois.

B. Des défis environnementaux et géopolitiques

Les voies de communication sont vulnérables. Les tensions géopolitiques (Moyen-Orient) et la piraterie peuvent perturber les échanges maritimes dans les détroits (Ormuz, Malacca). Les accidents (échouage de navire, accidents nucléaires comme à Fukushima en 2011) peuvent ralentir les **flux**. Les phénomènes climatiques violents (cyclones) peuvent détruire des infrastructures de transport (ports).

Le projet chinois soulève des inquiétudes. Les principaux itinéraires traversent des écosystèmes très fragiles d'Asie centrale. Géopolitiquement, certains pays craignent une dépendance économique envers la Chine. D'autres puissances, comme les États-Unis, voient d'un mauvais œil l'extension de l'influence chinoise. Ces tensions peuvent limiter l'efficacité du projet comme outil de soft power pour la Chine.

Jalon 3, Étude p. 162 : La maîtrise des voies de communication : les « nouvelles routes de la Soie »

Doc 1 p. 162 : Quels sont les objectifs chinois ?

Le concept de « nouvelles routes de la Soie » a été lancé en septembre 2013 [par] Xi Jinping qui venait d'accéder au poste de président de la République populaire de Chine [...]

Aujourd'hui, vu de Pékin, il s'agit de mettre à jour et de prolonger les liaisons commerciales que la Chine a établies depuis 2013 en y associant progressivement 126 pays et 29 organisations internationales. Le programme chinois de coopération comporte trois axes : le développement économique, des infrastructures maritimes et terrestres, et le numérique. Des ports, voies ferrées, aéroports, routes, zones industrielles et réseaux numériques incluant la 5G ont été réalisés sur tous les continents grâce à des prêts chinois. Autant de domaines qui permettent à la Chine de se positionner en alliée des pays émergents, d'y développer son influence et d'inquiéter les pays occidentaux. [...] Toutes ces grandes infrastructures offrent des débouchés aux entreprises chinoises en même temps qu'elles augmentent les dettes à l'égard de la Chine des pays où elles ont été construites le plus souvent par une main-d'œuvre chinoise. [...]

D'autres destinations sont désormais privilégiées par les autorités chinoises, et particulièrement en Amérique latine. [...] Une des intentions de la Chine est d'imposer sa présence économique sur un continent jusqu'ici dominé par les États-Unis.

**Richard Arzt, « Pour son salut économique, la Chine mise tout sur les
“nouvelles routes de la Soie” », *Slate*, 26 octobre 2023.**

Synthèse p. 164 : Formes indirectes de la puissance : une approche géopolitique

I. La langue et la culture, marqueurs et outils de la puissance

Le monde se caractérise par une multitude de langues. On en compte environ 6 000 mais seule une douzaine dispose d'un rayonnement international avec plusieurs centaines de millions de locuteurs. Elles ont été des vecteurs de l'affirmation des grandes puissances coloniales.

Les enjeux de puissance sont considérables. Les langues et les cultures sont des attributs du *soft power* des grandes puissances mondiales. Les États-Unis, la Chine, la France s'appuient sur la diffusion de leur langue dans le monde afin de véhiculer leur culture.

Les langues jouent un rôle crucial dans les relations internationales et la projection de la puissance culturelle. L'anglais s'est imposé comme *lingua franca* mondiale, dominant les échanges diplomatiques, économiques et scientifiques. Cette prédominance renforce l'influence des pays anglophones, en particulier les États-Unis et le Royaume-Uni. Le français, bien que moins répandu, conserve une place importante, notamment grâce à la Francophonie qui regroupe 88 États et gouvernements. Cette organisation promeut non seulement la langue française mais aussi des valeurs culturelles et politiques communes. Parallèlement, la Chine développe son influence linguistique et culturelle à travers les instituts Confucius, présents dans de nombreux pays. Ces différentes stratégies linguistiques illustrent l'importance de la langue comme outil de *soft power* et d'influence géopolitique.

II. Les nouvelles technologies et leur contrôle, un enjeu de puissance

Les nouvelles technologies bouleversent le monde. Elles concernent de nombreux champs d'application du quotidien des individus : information, culture, communication, etc. Elles contribuent à l'amélioration du genre humain (biotechnologies, nanotechnologies...) mais s'appliquent également à des domaines plus stratégiques (cyberguerre, cyberterrorisme...).

Le contrôle des nouvelles technologies permet l'émergence de nouvelles formes de puissance. Certains géants du numérique disposent d'une capitalisation boursière plus élevée que le PIB de nombreux États. Ces derniers s'appuient sur l'innovation et la recherche-développement afin d'affirmer leur puissance dans les domaines économiques, militaires, culturels, sanitaires... Les résistances face à l'omniprésence des nouvelles technologies se multiplient (lanceurs d'alerte).

Les géants du numérique, tels que les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft) aux États-Unis et les BATX (Baidu, Alibaba, Tencent, Xiaomi) en Chine, sont devenus des acteurs majeurs de l'économie mondiale. Leur influence s'étend au-delà du domaine numérique et touche la politique, la société et la culture. Leur puissance économique, leur capacité d'innovation et leur contrôle des données soulèvent des questions sur la régulation, la protection de la vie privée et la souveraineté numérique des États. Ces entreprises jouent un rôle crucial dans la compétition technologique entre grandes puissances, notamment entre les États-Unis et la Chine, redéfinissant les équilibres géopolitiques traditionnels.

III. La maîtrise des voies de communication

La maîtrise des voies de communication est au service de la puissance. Au fil des siècles, les grandes puissances se sont établies grâce au contrôle des voies de

communication. Les infrastructures ont été aménagées à des fins stratégiques et commerciales. Les progrès techniques ont contribué à intensifier les échanges et à multiplier les acteurs des réseaux marchands.

Les enjeux géopolitiques au XXI^e siècle sont considérables. Les investissements se multiplient (ports, autoroutes, réseaux numériques...). Le changement climatique permet l'ouverture de routes maritimes dans l'océan Arctique. La Chine ambitionne de mettre le monde en réseau et d'affirmer son statut de première puissance commerciale planétaire.

L'initiative chinoise des « nouvelles routes de la Soie » (*Belt and Road Initiative*) vise à créer un vaste réseau d'infrastructures terrestres et maritimes reliant l'Europe, l'Afrique et l'Amérique du Sud. Ce projet géopolitique et économique majeur illustre l'ambition de la Chine de renforcer son influence mondiale. Il comprend la construction de ports, de chemins de fer, de routes et d'oléoducs, ainsi que des investissements dans le numérique. Ce projet soulève des questions sur les relations internationales, le développement économique, la dette des pays participants et l'équilibre des puissances à l'échelle globale. Il représente un défi pour les autres puissances, notamment les États-Unis et l'Union européenne, qui doivent repenser leurs stratégies d'influence et d'engagement économique dans les régions concernées.

Ces formes indirectes de la puissance redéfinissent les dynamiques géopolitiques du XXI^e siècle. La maîtrise des langues, le contrôle des technologies numériques et la création de nouvelles voies de communication sont autant d'outils permettant aux États et aux acteurs non étatiques d'exercer une influence

considérable sur la scène mondiale, complétant et parfois surpassant les formes traditionnelles de puissance.